

ETC



L'art contemporain, ses consensus et la dissension

Jocelyne Connolly

Numéro 48, décembre 1999, janvier–février 2000

Art contemporain et controverse

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/35507ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Connolly, J. (1999). L'art contemporain, ses consensus et la dissension. *ETC*, (48), 5–5.

L'ART CONTEMPORAIN, SES CONSENSUS ET LA DISSENSION

La décennie 1990 connaît, dans le champ de l'art contemporain, ses querelles et dissensions¹. Le débat le plus diffusé reste celui de la France, identifié en tant que « crise de l'art contemporain ». La controverse se manifeste également aux États-Unis², au Canada et au Québec, mais différemment, en raison de facteurs culturels, géographiques et politiques propres à chacun de ces terrains artistiques nord-américains. Nous avons voulu faire ressortir, par ce dossier, les spécificités de cette controverse au Québec. Plus périphérique par rapport à la France, à l'Angleterre et aux États-Unis, ses querelles, moins médiatisées, si elles se jouent à une échelle moindre, s'avèrent capitales à reconnaître et à examiner dans l'ensemble du phénomène international. La situation de la polémique au Québec comporte ses ramifications desquelles les spécificités sont soulevées et analysées dans ces pages par des chercheurs et spécialistes du champ de l'art contemporain.

L'on remarquera que, selon des attentes plus orthodoxes, certains publics non initiés à l'art contemporain réagissent par des gestes de refus et de dénonciation visant les programmes et politiques gouvernementales qui les administrent. Rose-Marie Arbour, à ce registre, retrace selon une approche sociohistorique des cas des plus typiques de querelles issues de l'application de la politique de l'intégration de l'art à l'architecture et à l'environnement (1 %) du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dont le cas de la double alerte du regretté Serge Lemoyne, en 1997 et 1998, au sujet d'interventions de citoyens susceptibles de menacer ce programme. Elle analyse les tensions entre les publics consommateurs de ces œuvres, d'une part, et le monde de l'art contemporain et les spécialistes de l'art, d'autre part, qui recommandent la production et l'intégration d'œuvres contemporaines – au moyen de la notion d'« utilité » (invoquée par les « contribuables » issus du grand public) dans le contexte d'une économie de rationalisation. Arbour précise que les dénonciateurs de ce type de programme de soutien à l'artiste ayant tribune dans les médias et magazines populaires attribuent aux acteurs mêmes du monde de l'art un effet de mise à distance entre les formes privilégiées et la compréhension du grand public.

L'étude de Guy Bellavance analyse la spécificité de la controverse de l'art contemporain du Québec au regard de la « crise de l'art contemporain en France », plus visible et intense, montre-t-il, situation attribuable à la forme du pouvoir culturel et à celle du soutien public dans ce pays. Il précise par ailleurs que le Québec se trouve héritier de ce modèle étatique de gestion des arts. Bellavance analyse la « polémique » en prenant en compte le double caractère de la gestion des arts et de la médiation de masse de la culture, incluant le domaine de l'esthétique. De ces règles du jeu, il fait judicieusement ressortir le caractère davantage systémique qu'esthétique de la controverse. Bellavance pose une explication par l'examen des interactions découlant de la tripolarité « École, Marché et État ».



Josée Corriveau, *Parcours d'usage*, 1999. Installation in situ sur le mobilier urbain. Série de 15 boîtiers en plexiglass contenant des déchets ramassés à Montréal sur le lieu d'implantation. Projet en collaboration avec la galerie Skol, Montréal. Photo: J. Corriveau.

L'étude de Suzanne Lemerise et Moniques Richard cerne la nature des relations entre le milieu scolaire – primaire et secondaire – et l'art contemporain dans le cadre de l'enseignement des arts plastiques. Si l'on considère les effets que peut représenter l'éducation artistique dans ce jeune milieu non seulement sur l'immédiateté de ce type de développement cognitif, mais également pour celui à venir, les résultats de l'étude affinent le débat. Lemerise et Richard abordent les particularités des tensions de ce milieu par un triple questionnement : la situation de l'art contemporain dans le champ international de l'éducation; les effets des politiques institutionnelles québécoises sur le contact des élèves avec l'art actuel; et la nature des points d'ancrage de l'art contemporain dans l'éducation.

D'une expertise d'artiste – musicien – théoricien, Michel Ratté examine la confrontation de la musique contemporaine avec l'institution artistique par l'axe de la réception critique. Il analyse les effets des particularités de l'écoute de la musique par la critique sur le jugement de la valeur des œuvres. Son point de vue se réfère aux analyses de l'« aliénation de l'écoute musicale » de T.W. Adorno qui, comme le souligne Ratté, rend compte des « différences qualitatives entre des types d'œuvres et des types d'écoute ». Il soulève enfin la question de la soumission des musiciens « autonomes » aux critères de réception de la critique.

Ce débat met en évidence les réalités qui constituent, au Québec, divers types de confrontations, tant intérieures au champ artistique – entre ses acteurs mêmes – qu'à l'extérieur de ce champ, entre le monde spécialisé de l'art et le grand public. Ajoutons finalement que l'on doit porter attention au phénomène bien actuel, non nouveau mais en voie de se réaffirmer, celui de l'art hors les murs institutionnels. Plusieurs réalisations actuelles s'inscrivent dans le schème de la revendication de la monstration de l'objet dans des lieux naturels du réel quotidien, et d'autres aspirent à la destruction de l'objet par les forces naturelles. Le cas de *Parcours d'usage*, de Josée Corriveau, installé sur divers éléments du mobilier urbain montréalais, révèle cette attitude de non conformité et d'autonomie face à l'institution d'exposition, laquelle n'offre pas la forme de réception pour le type de public visé par ces artistes – le grand public joint et invité à manipuler les éléments exposés au cours de ses activités quotidiennes.

JOCELYNE CONNOLLY
POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION

NOTES

¹ Des querelles majeures et récentes, même dans les décennies antérieures, sont analysées et communiquées à la fin des années 1990 par des observateurs des phénomènes de déstabilisation de l'autorité civile, par exemple le cas *Comidart*. Voir l'article de Francine Couture, « La mémoire des médias et l'affaire *Corridor* », *Le Devoir*, 10 janvier 1999.

² La plus récente est celle provoquée par les attaques du maire de la ville de New York, Rudolph Giuliani, contre le Musée d'art de Brooklyn au début d'octobre 1999.